

Rapport public Parcoursup session 2024

Université de Rouen Normandie - Campus Mont-Saint-Aignan - Licence - Portail Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Université de Rouen Normandie - Campus Mont-Saint-Aignan - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Accès Santé (LAS) (32639)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 15%

Taux maximum de candidats non résidents fixé par le recteur : 5%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Rouen Normandie - Campus Mont-Saint-Aignan - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Accès Santé (LAS) (32639)	Jury option Santé	Tous les candidats	36	1744	1742	293	36

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université de Rouen Normandie - Campus Mont-Saint-Aignan - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Accès Santé (LAS) (32639)	Jury option Santé	Tous les candidats	Féminin	632	632	141	16	44,4 %
			Masculin	1112	1110	152	20	55,6 %
			Total	1744	1742	293	36	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Université de Rouen Normandie - Campus Mont-Saint-Aignan - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Accès Santé (LAS) (32639)	Jury option Santé	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	33	33	0	0	0 %
				Sans mention	510	510	16	6	17,6 %
				AB	536	536	70	7	20,6 %
				B	332	332	135	18	52,9 %
				TB	87	87	55	3	8,8 %
				TBF	8	8	7	0	0 %
				Total	1506	1506	283	34	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	15	15	0	0	0 %
				Sans mention	83	83	1	0	0 %
				AB	54	54	3	1	100 %
				B	10	10	4	0	0 %
				TB	1	1	0	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	163	163	8	1	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	6	6	0	0	0 %
				Sans mention	18	18	0	0	0 %
				AB	27	27	0	0	0 %
				B	12	12	0	0	0 %
				TB	3	3	2	1	100 %
				Total	66	66	2	1	100 %
				Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	3	2	0	0
			AB		2	2	0	0	
			TB		1	1	0	0	
			Total		6	5	0	0	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	2	1	0	0	
				B	1	1	0	0	
				Total	3	2	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université de Rouen Normandie - Campus Mont-Saint-Aignan - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Accès Santé (LAS) (32639)	Jury option Santé	Tous les candidats	En terminale	1529	1529	283	34	94,4 %
			En réorientation	123	123	8	1	2,8 %
			Non scolarisés	74	73	1	1	2,8 %
			Scolarité étrangère	14	13	1	0	0 %
			Autres	4	4	0	0	0 %
			Total	1744	1742	293	36	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Rouen Normandie - Campus Mont-Saint-Aignan - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Accès Santé (LAS) (32639)	Jury option Santé	Baccalauréat Général	Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	395	395	91	7
			Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	255	255	49	7
			Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	253	253	79	5
			Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	118	118	13	2

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
			Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Éducation Physique, Pratiques Et Culture Sportives	63	63	9	2
			Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	54	54	5	1
			Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	53	53	5	1
			Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	47	47	6	2
			Autres doublettes	220	220	23	6

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
		Baccalauréat Technologique	Sciences et techniques sanitaires et sociales & Chimie, biologie et physiopathologie humaines	58	58	5	0
			Autres doublettes	96	96	3	1
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Rouen Normandie - Campus Mont-Saint-Aignan - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Accès Santé (LAS) (32639)	Jury option Santé	Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	27,1 %	27,1 %	32,5 %	21,2 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	17,5 %	17,5 %	17,5 %	21,2 %
		Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	17,4 %	17,4 %	28,2 %	15,2 %
		Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	8,1 %	8,1 %	4,6 %	6,1 %
		Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Éducation Physique, Pratiques Et Culture Sportives	4,3 %	4,3 %	3,2 %	6,1 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	3,7 %	3,7 %	1,8 %	3 %

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
		Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	3,6 %	3,6 %	1,8 %	3 %
		Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	3,2 %	3,2 %	2,1 %	6,1 %
		Autres doublettes	15,1 %	15,1 %	8,2 %	18,2 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Rouen Normandie - Campus Mont-Saint-Aignan - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Accès Santé (LAS) (32639)	Jury option Santé	Sciences et techniques sanitaires et sociales & Chimie, biologie et physiopathologie humaines	37,7 %	37,7 %	62,5 %	0 %
		Autres doublettes	62,3 %	62,3 %	37,5 %	100 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Compétences scientifiques	Notes obtenues dans les matières scientifiques (Première et Terminale) : Mathématiques, SVT, Physique, Sciences pour l'ingénieur ...	Essentiel
	Compétences en expression française et argumentation	Notes obtenues aux épreuves anticipées de Français (1ère), Philosophie (Terminale), Histoire-Géographie, etc.	Essentiel
	Compétences sportives académiques	Notes d'EPS (1ère et Terminale)	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de Travail	Champ "Méthode de travail" de la fiche Avenir	Important
	Capacité à travailler de manière autonome	Autonomie du candidat telle qu'exprimée dans la fiche Avenir	Important
	Capacité à réussir	Champ "Capacité à réussir" de la fiche Avenir	Important
	Motivation	Champ "Capacité à s'investir" de la fiche Avenir	Important
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extrascolaires	Qualifications d'encadrement, d'animation ou de sécurité	Attestation des compétences dans ce domaine	Très important
	Pratiques sportives et culturelles péri ou extrascolaires	Attestation du niveau de pratique sportive hors EPS	Très important

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Engagement	Champ "Engagement citoyen" de la fiche Avenir	Important
	Expériences et compétences civiques, citoyennes, d'engagement associatif	Attestation des compétences dans ce domaine	Très important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Biologie/Écologie (EDS)
- Danse Spécialité (EDS)
- Éducation Physique, Pratiques Et Culture Sportives (EDS)
- Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques (EDS)
- Humanités, Littérature et Philosophie (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)
- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

L'ensemble des UFR et départements STAPS utilise la même procédure proposée par la conférence des directeurs et doyens STAPS(C3D STAPS) pour l'accès à la Licence STAPS. Cette procédure nationale permet, d'une part, de simplifier le travail des commissions d'examen des vœux et d'autre part, elle garantit que tous les candidats et candidates à la Licence STAPS sont traités de manière équitable et identique sur l'ensemble des sites de formations. Ainsi, un.e candidat.e postulant en Licence STAPS dans des universités différentes obtiendra des scores analogues. L'université de Rouen Normandie suit la même procédure pour traiter les candidatures effectuées dans le parcours "Accès Santé".

La procédure mise au point par la C3D repose sur les attendus nationaux aux formations STAPS.

La Commission d'Examens des Vœux (CEV) a examiné les dossiers conformément au dispositif national coordonné par la C3D STAPS qui repose sur 5 attendus correspondant aux compétences souhaitées à l'entrée en formation en STAPS :

- Attendu 1 : Disposer de compétences scientifiques (Coefficient 40)
- Attendu 2 : Disposer de compétences argumentaires et littéraires (Coefficient 40)
- Attendu 3 : Disposer de compétences sportives (Coefficient 30)
- Attendu 4 : Manifester de l'intérêt pour l'exercice de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes (Coefficient 20)
- Attendu 5 : Disposer des méthodes de travail et de l'autonomie nécessaires pour réussir des études universitaires en STAPS (Coefficient 20)

Les données déposées par les candidats et leurs établissements ont fait l'objet d'un calcul dont le détail précis est consultable sur : <https://c3d-staps.fr/wp-content/uploads/2023/11/Attendus-et-CGEV-C3D-STAPS-Parcoursup-2024.pdf>

Les notes des attendus 1 et 2 sont déterminées grâce aux résultats scolaires obtenus au cours des 3 trimestres (ou 2 semestres) de première, des 2 premiers trimestres (ou premier semestre) de terminale et au baccalauréat (lorsqu'elles sont disponibles). Ceci est également le cas pour les candidats en réorientation. En cas de redoublement, les résultats pris en compte sont ceux de l'année de redoublement.

Les notes des attendus 3 et 4 sont déterminées à partir d'un questionnaire à remplir obligatoirement dans Parcoursup et des notes d'EPS obtenues au cours des 3 trimestres (ou 2 semestres) de première, des 2 premiers trimestres (ou premier semestre) de terminale et au baccalauréat (lorsqu'elles sont disponibles). Les candidats doivent positionner leur niveau en répondant à 3 questions, puis déposer impérativement les pièces justificatives des niveaux déclarés. La commission regarde attentivement la conformité des justificatifs déposés.

La note de l'attendu 5 est calculée différemment selon que le candidat est bachelier de l'année ou réorienté.

Ces notes sont calculées avec l'Outil d'Aide à la Décision de la plateforme Parcoursup. En cas d'égalité de points, les candidats sont départagés par leurs notes en Français.

Les modalités d'appréciation des baccalauréats antérieurs ont été conservées pour le calcul des notes des candidats à la réorientation. Des ajustements sont mis en œuvre par les CEV afin de normaliser les chances d'accès des bacheliers de l'année 2023/2024 et celles des bacheliers des années antérieures.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

En 2024, plus de 3400 candidatures ont été reçues pour la L1 STAPS (capacité d'accueil 594 places) et près de 1700 candidatures pour la L1 L.AS (capacité d'accueil 36 places). Cette tension très forte a des conséquences en termes de profils des étudiants se voyant proposer une admission. Le niveau attendu, sur le plan scolaire, sportif et d'investissement permettant une proposition d'admission est élevé. La commission alerte en particulier sur la nécessité pour les candidats de s'investir pleinement (et cela dès la classe de première) dans leur scolarité ; les résultats obtenus sur les trois trimestres de classe de première et les deux premiers trimestres de terminale étant capitaux.

Il ne faut surtout pas négliger les critères sur la pratique sportive personnelle et sur l'engagement associatif et citoyen. Pour cela, respecter le format demandé pour les pièces justificatives à fournir pour ces critères facilite le travail de la commission d'examen des vœux et donc leur validation.

Signature :

Laurent YON,

Président de l'établissement Université de Rouen

Normandie - Campus Mont-Saint-Aignan